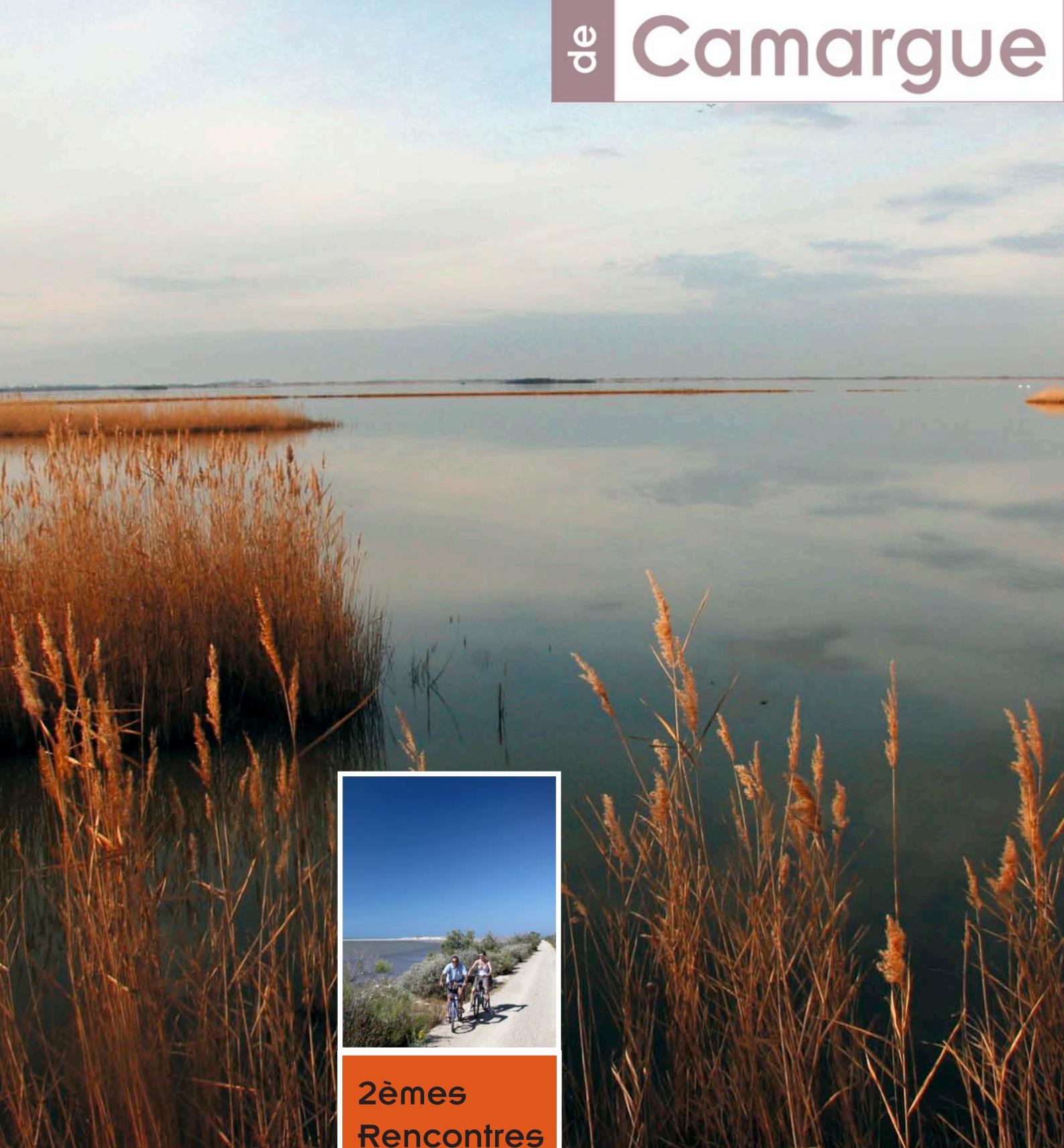


Parc naturel régional

de Camargue



**2èmes
Rencontres
du
Tourisme
durable en
Camargue**

jeudi 5 juin 2014

Dossier
de presse



2èmes rencontres du tourisme durable en Camargue

Le jeudi 5 juin 2014 de 9h à 12h30
au Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty - Arles

Sommaire

- p 3 : Le programme de la journée
- p 4 : Le tourisme durable sur le territoire
- p 4 : • Le tourisme durable à l'échelle d'une région
- p 5 : • Le tourisme durable en Camargue
 - p 6 : - Les bonnes adresses du Parc
 - p 7 : - Randonnez dans le Parc
- p 8 : Les grands axes de la politique du tourisme durable au Parc naturel régional de Camargue
- p 10 : La promotion de l'offre de tourisme durable en Camargue
- p 11 : Les clientèles touristiques de la Camargue

Infos pratiques

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty – 13 200 ARLES
Tel : 04 90 97 10 40

Contacts presse

Muriel Cervilla, Chef de projet relations avec les habitants,
événements, relations presse Tel : 04 90 97 19 89 / 06 21 87 00 32
com@parc-camargue.fr
Capucine Ser, chargée de mission tourisme durable, tel : 04 90 97 19 27
tourisme@parc-camargue.fr

Ce dossier de presse est téléchargeable
sur le site Internet du Parc de Camargue à l'adresse
www.parc-camargue.fr/newsletter/DP_Tourisme_durable_camargue_2014.pdf
ou sur le site www.parc-camargue.fr, rubrique Téléchargement, Espace presse



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CONSEIL
GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE



Crédit photographique - Couverture : Pauline Daniel

Pages intérieures : Opus Species, Pauline Daniel

Equipe du Parc naturel régional de Camargue (Julien Faure, Marjorie Mercier)



Programme de la journée

9h00

Accueil des participants

9h15

Ouverture de la rencontre

*David Grzyb (Président du Parc de Camargue) et
Mohamed Rafaï (Conseiller régional)*

9h30

Le développement du tourisme durable dans les espaces protégés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laurent Arcuset (consultant)

10h

Le tourisme durable en Camargue

Bilan des projets : Charte européenne de tourisme durable, Marque Parc

Capucine Ser, Parc naturel régional de Camargue

10h30

Pause café

10h45

Débat autour du thème « Un tourisme accessible à tous dans les Parcs »

Intervenants extérieurs

12h

Cloture de la rencontre

- Lancement officiel des « 14 fiches de randonnées dans le PNRC » avec l'OT d'Arles
- Labellisation « Hôtels au Naturel » d'un hôtelier avec le Président du groupement
- Remise des certificats d'engagement CETD à 4 prestataires touristiques

David Grzyb (Président du Parc de Camargue)

12h30

Point presse

Apéritif à base de produits du terroir



Le tourisme durable sur le territoire

Le tourisme durable à l'échelle d'une région

La mise en œuvre d'un tourisme durable représente un enjeu majeur pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour plusieurs raisons :

- Elle est la région en France métropolitaine qui compte la plus grande biodiversité et le plus grand nombre de parcs naturels (régionaux et nationaux).
- Plus de 220 structures d'hébergements - hôtels, campings, villages de vacances, gîtes, chambres d'hôtes - possèdent, en 2013, un label attestant de leur engagement sur le plan environnemental.
- De nombreuses études le montrent, l'intérêt des clientèles pour le tourisme durable est réel mais manque de clefs de lisibilité.

Ainsi, les Parcs régionaux de Camargue, des Alpilles, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, du Verdon, le Parc national du Mercantour et leurs partenaires régionaux - la Chambre de commerce et d'industrie de région, le

L'écotourisme

Selon la Société Internationale d'Ecotourisme (TIES), l'écotourisme est "une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales". En mettant en place un site dédié à l'écotourisme, le Comité régional de tourisme a souhaité étendre cette définition en valorisant tous les professionnels qui agissent pour diminuer leur impact sur l'environnement, situés ou non dans un espace naturel, mais dont l'engagement est attesté par l'obtention d'un écolabel touristique.

Comité régional du tourisme, la Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives - ont choisi la Charte européenne du tourisme durable comme cadre de référence et rassemblent leurs compétences en matière d'accompagnement, de qualification et de valorisation des entreprises touristiques engagées dans des pratiques de tourisme durable. Plus de 100 prestataires touristiques sont engagés dans la Charte européenne de tourisme durable à ce jour dans la région Provence-Alpes-Côte d'azur.

Les intérêts des opérateurs touristiques engagés dans cette démarche de qualification, sont multiples :

- Développement de nouvelles opportunités commerciales
- Renforcement de la qualité de l'offre touristique
- Rationalisation des charges : meilleure gestion de l'eau, des énergies et des espaces, achats de proximité, acquisition de techniques de gestion environnementale
- Distinction régionale, nationale, européenne
- Evaluation de l'entreprise pour l'obtention de la marque « Accueil Parc »
- Collaboration avec le Parc et ses partenaires

Quelques données nationales

- 79% des touristes allemands, britanniques et français sont intéressés par le tourisme durable.
- 8 voyageurs français sur 10 se disent prêts à passer à l'acte en matière de tourisme durable.
- 87% des voyageurs français sont prêts à faire confiance à un label garantissant que leur voyage respecte les principes du tourisme responsable.

Source : TNS Sofres – Voyages-sncf.com, 2010 / Atout France – GMV Conseil, 2010



Le tourisme durable en Camargue

La charte européenne du tourisme durable

Le tourisme durable selon la charte européenne : « Toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, tout en contribuant de manière positive et équitable au développement économique ainsi qu'à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans des espaces protégés. »

Les 3 étapes de la charte :

- Le volet 1 : le Parc élabore avec les acteurs publics et privés une stratégie et un programme d'actions pour 5 ans
- Le volet 2 : le Parc implique les entreprises et les accompagne pour qu'elles améliorent leurs performances économique, sociale, environnementale et éthique
- Le volet 3 : cette étape concerne les organisateurs de voyages qui commercialisent la destination.

Au sein du Parc naturel régional, une trentaine de professionnels du tourisme ont décidé de s'engager en faveur d'un tourisme respectueux des valeurs du développement durable. On retrouve majoritairement des hébergeurs (hôtels, gîtes et chambres d'hôtes), tous types d'activités de pleine nature (manade, centre équestre et activités liées à l'eau) et des sites de visite d'espaces naturels.

La mission tourisme du Parc naturel régional de Camargue les accompagne dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales, économiques, sociales et éthiques afin de favoriser l'obtention

d'un label de qualité tel que la « Marque Parc ». Le professionnel bénéficie ainsi d'un diagnostic exhaustif de son activité touristique avant d'établir un programme d'actions sur 3 ans pour améliorer ses pratiques. Pour l'aider dans sa stratégie de progrès, des ateliers thématiques sont organisés (achats écoresponsables, communication responsable, montage et commercialisation de produits touristiques). Tout au long de la réalisation de son plan d'actions, le professionnel est accompagné et conseillé par la mission tourisme. Intégré au réseau des entreprises engagées dans cette démarche au sein du Parc, il bénéficie du soutien de ses partenaires.

La Marque Parc

Propriété du ministère de l'Environnement, la marque « Parc naturel régional » est concédée à chaque Parc naturel régional qui peut l'attribuer pour 3 ans, à des services, des productions et des savoir-faire spécifiques de son territoire. L'attribution de la marque s'inscrit dans une démarche volontaire de chaque producteur ou professionnel. Sur la base d'un cahier des charges précis, le bénéficiaire devra notamment tenir compte des spécificités locales de son territoire, valoriser et préserver l'environnement dans lequel il travaille et développer une entreprise à taille humaine, intégrée dans un réseau solidaire local :

- Les entreprises contribuent au développement du territoire en proposant des produits, des services et des savoir-faire adaptés
- Les produits et services contribuent aux enjeux de gestion des espaces, de préservation du patrimoine et d'intégration paysagère.
- Les produits et services sont issus d'un développement maîtrisé par l'homme et contribuent à des enjeux sociaux.



Les bonnes adresses du Parc

Charte européenne de tourisme durable

Les 24 professionnels de la Charte européenne de tourisme durable dans le Parc naturel régional de Camargue

Sites de visite d'espaces naturels : Domaine de la Palissade, Marais du Vigueirat, Parc ornithologique du Pont de Gau.

Hébergements : Hôtel 2* Le Flamant Rose, Hôtel 3* Le Mas de la Grenouillère, Hôtel 3* Mas de Calabrun, Mas de la Vigne, Mas Saint Germain, Mas des Grandes Cabanes du Vaccarès, Mas Farola, Mas du Grand Arbaud, Mas du Grand Peloux, Résidence Lou Cigalou, Domaine de l'Isle Saint Pierre

Activités de pleine nature : Manade Saliérène, TIKI III, Kayak Vert, promenade à cheval du Domaine de la Palissade

Gastronomie : Ecole de cuisine du Mas des Colverts

Marque Parc

Manades de taureaux : Manade Mailhan, Manade Paul Ricard, Manade Saint-Antoine, Manade Cavallini, Manade Jacques Bon, Manade Blanc

Centres de tourisme équestre : Domaine Paul Ricard, Bergerie d'Alivon, Les Cabanes de Cacharel, Centre de Tourisme Équestre La Grenouillère, L'Écurie de l'Auberge Cavalière du Pont des Bannes

Vins d'appellation : Domaine de Beaujeu, Mas de Valériole

Hôtels au naturel

Hôtel 3* Mas de la Grenouillère

Hôtels au naturel

Le groupement des Hôtels au naturel fédère une vingtaine d'établissements implantés dans des sites d'exception adaptés au tourisme de nature et de découverte, tels que les Parcs naturels régionaux, les Parcs nationaux et leurs territoires limitrophes. Les hôteliers bénéficiant de cette marque se distinguent par leurs pratiques écoresponsables simples, visant à réduire les impacts de leur activité sur l'environnement. Ils partagent des valeurs communes :

- les prestataires contribuent au développement du territoire et s'attachent à le faire découvrir. Ils proposent des produits et des services qui valorisent le patrimoine culturel local.

- les prestataires sont conscients que le savoir-faire, le rôle et la maîtrise de l'homme sont primordiaux dans le processus d'accueil. Les professionnels font partager leur passion et ils s'appuient sur une solidarité entretenue au sein du territoire.

- les prestataires s'attachent à préserver les milieux naturels, la faune, la flore. Ils s'impliquent dans le maintien de la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.



Randonnez dans le Parc naturel régional de Camargue

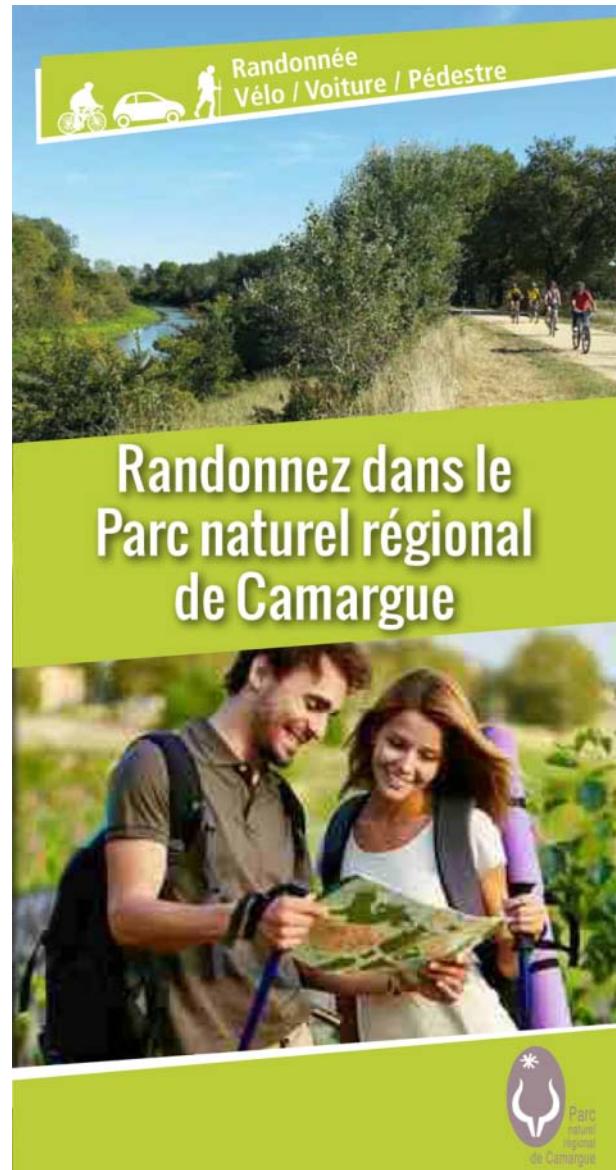
Afin répondre à la demande croissante des visiteurs et au développement des mobilités « douces » sur le territoire, le Parc naturel régional de Camargue a travaillé en étroite collaboration avec les offices de tourisme d'Arles, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer sur l'actualisation d'une pochette de fiches randonnées.

Cette pochette propose 14 itinéraires (dont 7 nouveaux) de découverte du Parc naturel régional de Camargue, à pied, à vélo ou en voiture, pour observer toute la diversité des paysages de la Camargue : de la vigne au nord aux plages du sud, en passant par les sansouires et les marais salants. Ces fiches permettent aux promeneurs de profiter pleinement de leur visite tout en gardant à l'esprit que la préservation de la beauté de ce territoire leur appartient aussi.

Les trois versions de cette pochette de fiches randonnées, en français, en anglais et en allemand, seront mises en vente dans les offices de tourisme du territoire et en ligne sur les sites Internet de tous les partenaires.

Financée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la pochette propose les 14 circuits suivants :

- Circuit 1 : La digue à la mer
- Circuit 2 : Le marais d'Albaron à Saliers
- Circuit 3 : Le chemin des taureaux et de la vigne
- Circuit 4 : A la découverte du Vaccarès
- Circuit 5 : Circuit du cheval Camargue et du riz
- Circuit 6 : Entre le Bac du Sauvage et Cacharel, les Saintes-Maries-de-la-Mer
- Circuit 7 : La draille de Méjanes, dite draille des 5 gorges



- Circuit 8 : Le Vaccarès, tour de l'étang en 2 jours
- Circuit 9 : Circuit des flamants roses et du sel
- Circuit 10 : A la découverte du coron du sud, Salin-de-Giraud
- Circuit 11 : Sur les rives du Rhône, de Salin-de-Giraud à Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Circuit 12 : La ville entourée d'eau, Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Circuit 13 : Du pont Van Gogh aux Marais du Vigueirat
- Circuit 14 : Alpilles - Crau - Camargue, diversité des espaces naturels



Les grands axes de la politique du tourisme durable au Parc naturel régional de Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire reconnu dont la mission est de gérer son patrimoine en conciliant environnement et développement local.

Le territoire du Parc est une zone humide d'importance exceptionnelle et de réputation internationale. Ce critère en fait un territoire unique dont il convient de valoriser la spécificité deltaïque.

L'ambition de la stratégie de tourisme durable est donc de permettre une prise de conscience de la fragilité de l'espace « Camargue » et de mieux le valoriser afin d'en faire un support durable du tourisme.

Cette politique se décline sur plusieurs axes.

Structurer l'offre touristique en fédérant les acteurs du territoire

Susciter la concertation et coordonner les initiatives

Le dialogue, l'échange et le partage d'expériences doivent permettre d'anticiper et gérer les conflits d'usages entre les gestionnaires d'espaces, les professionnels du tourisme, les visiteurs et les différents acteurs du territoire.

Mettre en réseau les acteurs

Il s'agit d'intensifier les liens entre acteurs du territoire pour permettre une meilleure articulation des initiatives en encourageant celles considérées comme innovantes, écologiques et responsables et en soutenant un travail en réseau optimal. La formation des professionnels est également importante pour proposer une offre de qualité.

Rapprocher agriculture et tourisme

Les savoir-faire et les pratiques agricoles (élevage extensif, riziculture, saliculture ou encore viticulture) ont peu à peu forgé une identité propre au territoire. L'objectif est de trouver un équilibre et un soutien réciproque entre tourisme et agriculture, afin de proposer aux visiteurs une offre plus attractive et aux agriculteurs, un complément de revenus.

Valoriser les paysages de zones humides comme support de découverte

Le territoire pourrait bénéficier de pratiques récréatives pour sensibiliser et donner les clefs de compréhension du territoire aux visiteurs.

Développer une offre de qualité, intégrant le management environnemental et l'accessibilité

Il s'agit d'inciter les professionnels du tourisme à s'engager dans des démarches de progrès qui intègrent la prise en compte des handicaps et le management environnemental. Ceci permettra de proposer une offre qualitative et authentique pour permettre aux visiteurs de vivre une expérience nouvelle.

Combler le déficit en matière d'hébergement à l'intérieur du territoire

On accompagne là les modes d'hébergements individuels ou collectifs mettant en avant les spécificités du territoire, facilitant le contact avec la nature et valorisant le facteur humain.

Engager les acteurs dans les démarches de valorisation environnementale

A l'image du Parc naturel régional qui s'engage dans des politiques de management environnemental, les prestataires touristiques sont incités à développer des démarches respectueuses de l'environnement.



Favoriser l'accessibilité des sites et des équipements

Les processus de labellisation, comme Tourisme et Handicaps, doivent être favorisés.

Mieux répartir l'activité touristique sur l'ensemble du delta

Pour penser durablement le tourisme sur le territoire, il convient de rééquilibrer les dynamiques de flux touristiques.

Améliorer la gestion des zones à forte pression touristique

Il convient de mieux connaître les impacts de la pression touristique sur certaines zones afin de minimiser les effets néfastes de l'activité touristique sur les écosystèmes fragiles, en régulant la fréquentation sur les sites sensibles et en désengorgeant les lieux sur-fréquentés par des aménagements adaptés.

Maîtriser la répartition des flux dans l'espace et dans le temps

Il est nécessaire d'opérer un rééquilibrage géographique et temporel de l'activité touristique en favorisant le « hors saison » et « sur tout le territoire » : développement de transports alternatifs en modes doux, respect des réglementations, évaluation de l'activité touristique pour mieux s'adapter et anticiper les tendances.

Véhiculer une image cohérente et dynamique de l'espace

L'image de la Camargue est bien souvent trop stéréotypée et trop éloignée de la réalité. La forte identité culturelle doit être valorisée pour que cela « fasse sens » à l'échelle du territoire.

Dégager une image forte et cohérente de la destination

Le territoire existe avec et par les camarguais, garants de son identité. Ainsi, il s'agit de privilégier les rapports humains et mobiliser les habitants et les professionnels comme les ambassadeurs du territoire, afin de partager leur histoire et leurs liens au territoire avec le visiteur.

Permettre une meilleure interprétation, animation et sensibilisation des visiteurs et des professionnels

La prise de conscience de la fragilité des sites et des milieux naturels entraîne une plus grande connaissance du territoire.

Rendre visible et lisible l'offre

Grâce à une meilleure collaboration entre les organismes et structures touristiques, l'offre à l'échelle du territoire sera plus lisible et plus forte.

Améliorer la connaissance des zones humides

Il s'agit, dans ce dernier objectif de permettre une meilleure prise en compte des problématiques liées à l'eau. La situation deltaïque fragile et particulière du territoire doit être valorisée et portée à la connaissance de tous. Il s'agit d'améliorer la gestion de cette ressource et de mieux responsabiliser les différents usagers.



La promotion de l'offre de tourisme durable en Camargue

Le blog mesescaparcs.fr



Dans le cadre de sa politique de soutien au tourisme durable, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a dédié aux Parcs

naturels régionaux, une vitrine de promotion.

Le site internet d'écotorisme du Comité régional du tourisme www.ecotourismepaca.fr



Le Comité régional du tourisme a conçu un site pour aider les internautes à préparer des vacances « écotouristiques » en région Provence-Alpes-

Côte d'Azur, par la valorisation des multiples offres écolabelisées et la sensibilisation des touristes vis à vis des préoccupations environnementales.

Les espaces naturels sont présentés en détail dans la rubrique « Découvrir » du site internet.

Le site internet Provence-Pays d'Arles www.provence-pays-arles.com

Cette plateforme de valorisation touristique à l'échelle des 28 communes ambitionne de promouvoir le territoire comme destination touristique. Il est administré par le Pays d'Arles et les directeurs et responsables des



offices de tourisme du territoire, en collaboration avec les deux Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue, la Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Pays d'Arles, Bouches-du-Rhône Tourisme et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le site Internet et la page Facebook du Parc de Camargue

www.parc-camargue.fr/visitez_la_camargue.html

The screenshot shows the official website of the Parc naturel régional de Camargue. The top navigation bar includes links for 'Accueil', 'Visitez la Camargue', 'Le Parc, Territoire', 'Le Parc, organisme public', 'Le Parc, et ses partenaires', and 'Voir les cartes du Parc'. A sidebar on the left provides information about the Parc naturel régional de Camargue, its missions, and its role in the region. The main content area features a large map of the Camargue region with various sites marked, along with descriptive text and images. On the right, there is a video player showing a film about the Camargue and the Park, and a section titled 'Pour vous aider à prolonger votre visite'.

www.facebook.com/parcnaturelregionaldecamargue

The screenshot shows the official Facebook page for the Parc naturel régional de Camargue. It features a large profile picture of a wetland landscape with birds. The page header includes the park's logo and name. Below the header, there are sections for 'À propos', 'Photos', 'Mentions J'aime', 'Événements', and 'Articles'. A post from the page is visible at the bottom, sharing a link from Le Monde about rice cultivation in the Camargue.



Les clientèles touristiques dans les communes du Parc de Camargue (Arles – les Saintes-Maries-de-la Mer – Port-Saint-Louis-du-Rhône)

Dans le cadre de la politique régionale du développement du tourisme durable, une grande enquête a été réalisée au niveau de 5 Parcs¹ naturels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour avoir une meilleure connaissance du tourisme régional, ses déclinaisons départementales et infra-départementales.

Une fréquentation touristique estimée à 5,5 millions de visiteurs dans les communes du Parc de Camargue

La fréquentation de la Camargue sur les communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône est estimée à plus de 800 000 touristes (qui dorment au moins une nuit sur le territoire). Ces visiteurs ont générés 3,2 millions de nuitées touristiques et injecté 210 millions d'euros dans l'économie locale.

S'ajoute à ce chiffre les 4,7 millions de visiteurs qui viennent passer une journée en Camargue pour toutes sortes d'activités (plage, excursions, patrimoine, etc.).

1- Source : Comité régional du tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, José-Pierre Cholvy consultant, l'Institut BVA. Les Parcs naturels régionaux des Alpilles, du Luberon, du Queyras, du Verdon, de Camargue. Le 6ème Parc naturel des Préalpes d'Azur a obtenu son classement à la fin de l'enquête

Une typologie de clientèles plutôt marquée

- Clientèle très majoritairement française (en provenance des régions de proximité y compris de Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Clientèle familiale mais également présence de

nombreux couples

- Clientèle qui consomme le territoire différemment selon ses attentes et les saisons : découverte de la faune et de la flore (espaces naturels protégés), sites culturels, loisirs du bord de mer
- Clientèle qui séjourne très majoritairement en hébergement marchand (hôtels, campings, locations)

La saisonnalité

Une fréquentation élevée au printemps (1/3 des clientèles) puis qui culmine en été (près de la moitié).

Les lieux de séjour

La ville d'Arles à elle seule, enregistre près de 6 nuitées touristiques sur 10 du territoire d'étude.

Les pratiques et comportements

- Motif du séjour : loisirs vacances
- Prédominance de courts séjours
- Une clientèle fidèle, près de 4 touristes sur 10 viennent régulièrement en Camargue
- Des séjours et visites préparées : 9 sur 10 ont recours avant leur venue à un support d'information

Les motivations

- Profiter d'un espace naturel protégé : 63 %
- Venir dans un Parc naturel régional : 53%

Différentes approches du territoire

- Découverte du patrimoine naturel : 52 %
- Découverte du patrimoine culturel : 51 %
- Consommation de produits locaux : 42 %

Les perceptions

- 8 interviewés sur 10 ont le sentiment d'être présents sur un espace sensible et protégé (plus d'1 sur 2 évoque la notion de Parc naturel régional)
- Des attentes fortes vis-à-vis d'une marque Parc
- Les attributs d'image associés à la Camargue : protection, exception, patrimoines